

Mécanismes pour s'organiser

L'outil

Objet :

Cet outil cherche à guider les groupes marginalisés pour qu'ils s'attaquent à leurs problèmes en créant leurs propres organisations, selon des structures appropriées d'entreprise contrôlée par les membres. En s'auto-organisant, les pauvres peuvent acquérir du pouvoir pour contrôler leur base de capital, promouvoir la démocratie économique et conserver les excédents économiques.

L'outil couvre une gamme de structures juridiques – **association, société de fiducie, société de personnes, coopérative ou société par actions** – qui peuvent être utilisées pour atteindre ces objectifs. Un diagramme fournit des détails sur les caractéristiques clés, telles que l'incorporation juridique, les instruments directeurs, les contrôles réglementaires, les contrôles d'actifs et de capitaux, les réunions, les structures administratives et les procédures de liquidation.

Il est donné des lignes directrices sur les formes juridiques qui aident les entreprises auto-organisées à rester contrôlées par leurs membres.

Travaux :

L'outil aide les utilisateurs à explorer la réalité socio-économique de leur environnement et les options les "mieux adaptées" d'auto-organisation dans un tel contexte. En gros, il existe trois options qui peuvent être adaptées en fonction du contexte :

- Organisations de type associatif pour représenter les communautés
- Sociétés de fiducie et fondations chargées de détenir des actifs à des fins caritatives
- Organisations contrôlées par les membres à des fins d'exploitation et de commerce (par ex. des sociétés de personnes, des coopératives ou des sociétés par actions)

A ne pas perdre de vue

★ Les travaux potentiels poursuivis par les organisations varient et peuvent inclure des actions de défense (manifestations), des actions d'affirmation (gagner accès à des services existants), des actions de construction (avec leurs propres ressources) et des actions de transformation (expériences créatrices avec des modèles alternatifs de développement).

★ Les organisations de groupes marginalisés engendrent une perte de



Le processus d'auto-organisation exige des membres qu'ils passent par trois étapes distinctes :

- ❶ La préparation sociale – S'écarter des activités ponctuelles et aléatoires. Consacrer du temps et de l'énergie à l'établissement de buts, d'objectifs et de travaux collectifs clairement définis. Sensibiliser l'opinion à ces objectifs et aux formes juridiques qui serviront au mieux leur réalisation. Négocier et convenir des actions.
- ❷ Développement organisationnel – Etablir un mécanisme organisationnel convenu qui augmente les interactions internes. Mettre en place une structure qui soit axée sur la planification, l'éducation, la formation et la mobilisation des ressources. Des conseils juridiques pourront s'avérer nécessaires mais ils seront coûteux.
- ❸ Développement institutionnel – Réfléchir au progrès. Elargir et approfondir la capacité de gérer davantage de ressources. Forger des liens et coopérer avec des ressources extérieures et user des services disponibles.

pouvoir pour le contrôle central et, par conséquent, elles peuvent se heurter à une opposition.

★ Il est souvent préférable de fonder une organisation autour de petites choses simples et mûrement réfléchies que d'être trop ambitieux dès le départ.

★ La plupart des groupes traversent une phase de conflit. Si vous pouvez résister à cette tempête et ajuster vos aspirations mutuelles, l'organisation qui en résultera sera beaucoup plus solide.

Pour en savoir plus

Découvrez l'outil détaillé et d'autres ressources et outils associés en visitant

www.policy-powertools.org

Pour en savoir plus sur les mécanismes organisationnels propices aux pauvres, consultez

www.caledonia.org.uk

Contactez

Graham Boyd

boyd@caledonia.org